

---

## 1<sup>er</sup> WEBINAIRE DU COMITE DES PARTENAIRES COMPTE-RENDU DE LA CONFERENCE

---

### Introduction : Éric BERGER, Président du CESER Ile-de-France

« *L’Ile-de-France qui compte de nombreux atouts doit cependant faire évoluer son mode de développement et d’organisation spatiale pour relever les défis des temps présents de sa nécessaire réindustrialisation, des enseignements à tirer de la crise sanitaire, sans oublier bien sûr, l’urgence climatique* »

Le CESER souhaite que l’élaboration du SDRIF-E soit organisée autour des idées phares :

- **Le développement territorial équilibré**
- **Les mobilités fluides et décarbonées**
- **Le développement économique robuste pour une meilleure résilience et adaptation au changement climatique**

L’Ile-de-France est une terre d’industrie, bénéficiant d’une réelle attractivité, à la condition de répondre aux deux défis suivants : **Retrouver la souveraineté économique pour les filières stratégiques et favoriser l’émergence des bassins de vie par un développement territorial équilibré en attractivité économique, cadre de vie et logement.**

Le développement économique à l’horizon 2040 devra s’appuyer sur la reconstruction de chaînes de valeur et sur la relocalisation de leurs composants dans une logique d’entreprise de proximité en organisant leur complémentarité autour des filières stratégiques.

Le CESER soutiendra un développement économique francilien en corrélation avec les différentes problématiques d’aménagement de la région. Cette dynamique devra intégrer :

- Une coopération territoriale à l’échelle francilienne et interrégionale pour le bénéfice de complémentarité des territoires
- L’ambition de faire de l’Ile-de-France une région verte et de plein emploi où il fait bon vivre

### Mot d’introduction : Valérie BELROSE, Déléguée régionale au SDRIF-E

« *Quand le conseil régional a décidé d’engager la révision de son SDRIF, les enjeux économiques faisaient partie des premières orientations stratégiques, avec une*

---

*volonté d'assurer la relance, de préparer le monde d'après et de développer l'attractivité de l'Île-de-France. »*

Les participants au présent webinaire représentent différents secteurs économiques dont : les filières du transport, de l'énergie, de la construction, ou encore de la gestion des déchets. Des chambres consulaires, des structures du développement territorial économique, des parcs naturels régionaux, des associations et des syndicats sont également présents.

<b>Première séquence : Regards croisés sur l'avenir du développement économique francilien</b>
--

**Intervention de Marie POUSSIN, Directrice régionale de Bpifrance**

*« S'il y a un message qu'il faut retenir aujourd'hui c'est celui-ci : L'explosion du nombre de start-ups deep tech, qui sont porteuses d'innovation et de rupture et qui ont vocation à industrialiser leurs innovations en France [...] Pour la première fois depuis très longtemps dans notre histoire, la France peut engendrer une nouvelle génération d'entreprises industrielles »*

Les ambitions stratégiques de Bpifrance sont organisées autour de 6 axes :

**1. La nouvelle étape de transformation de l'industrie française :**

- Poursuite de l'accompagnement de la réindustrialisation, déjà amorcée grâce à des politiques de réindustrialisation volontaristes sur les dernières années.
- Accompagnement autour de grandes transitions (transition numérique, l'industrie 4.0, transition écologique et énergétique).
- Pour Bpifrance il est fondamental d'être moteur et d'injecter du capital et des aides dans l'émergence de ces start-ups industrielles. L'ambition est de faire émerger 100 usines par an d'ici 2025 et 500 nouvelles start-ups deep tech par an.

**2. La transition climatique :**

- Bpifrance s'engage dans 3 actions principales pour la transition climatique
  - a) Soutenir l'émergence et la croissance des Greentechs
  - b) Amplifier les financements et les investissements dans la filière des énergies renouvelables
  - c) Soutenir la transition des entreprises pour avoir des activités compatibles avec la neutralité carbone

**3. Le changement d'échelle du financement de l'innovation :**

- 
- Bpifrance a l'ambition de faire de Paris la capitale de la tech. Des fonds seront déployés pour financer les start-ups avec le soutien du Plan d'Investissement d'Avenir. L'objectif est d'avoir un écosystème d'innovation français au même niveau de financement que celui du Royaume Uni.
- 4. Le redressement des parts de marché à l'international :**
- Les exportations françaises représentent plus de 30% du PIB français et 6 millions d'emplois directs et indirects. Le rebond du marché international présente une opportunité de redresser les parts de marché à l'exportation.
- 5. L'inclusion de tous les acteurs dans l'économie :**
- Bpifrance souhaite élargir son champ d'action pour développer une société plus inclusive. Pour ce faire, Bpifrance soutiendra les TPE, les entreprises en création, les créateurs dans tous les territoires et l'entrepreneuriat féminin. La RSE restera au cœur des priorités de tous les acteurs économiques.
- 6. Le soutien des secteurs stratégiques (tourisme, santé, industries créatives, cybersécurité et défense) :**
- Tourisme - la France doit faire face à des défis profonds pour demeurer la première destination touristique mondiale, dont les transitions écologiques et énergétiques la transformation digitale et l'accueil des prochains événements sportifs et internationaux
  - Santé - des grands enjeux ont été accentués par la crise sanitaire, notamment la nécessité de retrouver une souveraineté sanitaire avec la relocalisation des composants critiques des filières pharmaceutiques et médicales et l'adoption accélérée de certaines technologies numériques à l'instar de la télémédecine.
  - Les industries créatives (mode, cinéma, audiovisuel, arts visuels, édition, musique, etc.) représentent 5% du PIB français. Ce secteur est confronté à des enjeux multiples : l'internationalisation, l'impact social et environnemental, la digitalisation, la féminisation et le passage à l'échelle de la réindustrialisation.
  - Cybersécurité – Bpifrance travaille pour diffuser une culture de la cybersécurité dans les entreprises et contribue à la structuration de l'écosystème d'offreur de solutions cyber
  - Défense – la souveraineté du système de défense français nécessite une industrie forte. L'enjeu est de faire croître l'écosystème d'innovation dans la défense et de préserver la souveraineté française en assurant l'autonomie de tous ses acteurs.

**Intervention de Jean-Luc TUFFIER, Vice-président du Medef Ile-de-France :**

---

*« Pour implanter une industrie ou une entreprise, la première chose qu'il faut c'est un emplacement. Or, en Ile-de-France, et le SREDII doit pouvoir aider, il faut arriver à trouver du foncier. Puisqu'on veut aller vers le Zéro Artificialisation Nette des sols, chaque fois qu'on voudra créer des bureaux, une entreprise, ou un lieu de stockage, il faudra supprimer un autre lieu. »*

**Un des premiers enjeux sera d'arriver à identifier des zones en Ile-de-France pour l'implantation des entreprises.** En moyenne, il faut compter 10 ans pour la création et mise à disposition d'un lieu dans la région. Il est important de réfléchir à comment réduire les aléas administratifs pour faciliter la construction des usines.

Les entreprises et industries ont aussi besoin d'employés motivés avec un cadre de vie satisfaisant. Cela se fait par :

**1. Le logement**

- Les habitants doivent pouvoir se loger dignement. Il est important de construire des logements intermédiaires, notamment dans la Petite Couronne, pour ceux qui n'ont pas accès aux logements sociaux et aux logements haut de gamme.

**2. Le transport**

- La circulation entre l'Est et l'Ouest se fait souvent par l'autoroute A86 ou par le périphérique. La mise en service du Grand Paris Express est essentielle pour l'avenir du développement de l'Ile-de-France.

**3. Le cadre de vie**

- La crise sanitaire a renforcé les attentes des franciliens en matière de cadre de vie.

*« Aujourd'hui nos salariés demandent un logement, des transports qui leur permettent de se déplacer facilement et un cadre de vie de qualité. Ce sont les enjeux du SDRIF-E qu'il faut avoir en tête pour développer des entreprises en Ile-de-France »*

**Intervention Lionel GROTTU, Directeur général de Choose Paris Region :**

*« Le déficit du logement et le fait que le décalage entre la demande et l'offre s'accroît est extrêmement préoccupant [...] On a besoin de continuer à construire pour faire face à ce type de défis et construire une métropole durable. »*

Les besoins des entreprises varient bien entendu selon les types de projets, mais on observe des tendances claires : un besoin de foncier pour les projets les plus stratégiques ou avec l'impact le plus fort, des règles lisibles, simples et anticipables, des terrains de jeu ou "sandboxes", des délais de réalisation de plus en plus courts

(moins de 18 mois sur de gros projets industriels entre le projet et la mise en production), des interlocuteurs identifiés et qui ont du pouvoir, des sites emblématiques qui incarnent leur marque, ancrés dans un territoire, et la qualité de vie pour les collaborateurs.

Les questions que la révision du SDRIF-E nous pose sont nombreuses : comment attirer les projets les plus vertueux ? Comment peut-il contribuer à enrayer le ralentissement de l'exécution de ces projets vertueux et choisis, et donc accélérer ce dont on veut autant que contraindre ce dont on ne veut pas ? Mais aussi quels problèmes faut-il chercher à résoudre via le SDRIF et quels problèmes doivent trouver leur solution via d'autres mécanismes ou outils ? Tout en laissant suffisamment d'agilité pour s'adapter car le monde change vite.

*« Il est clé de non seulement se poser les questions de ce qu'on écrira dans le SDRIF-E et comment rendre ces règles claires, mais aussi d'aider les entreprises dans leurs projets et de ne pas uniquement les contraindre [...] Il faut réfléchir à comment transformer le SDRIF-E en atout pour les entreprises et notre attractivité. »*

## Deuxième séquence : Restitution des ateliers

Dans la deuxième séquence de la conférence, les intervenants de l'Institut Paris Région et les grands témoins des 3 ateliers de travail ont restitué les échanges des groupes en plénière.

*Restitution de l'atelier 1 : Comment concilier sobriété foncière, neutralité carbone et promotion de l'économie circulaire avec relance, attractivité et réindustrialisation ?*

**Vincent GOLLAIN, Directeur du département économie (IPR)**

Les éléments clés issus de cet atelier sont les suivants:

- **L'articulation avec les régions voisines est essentielle.** Aujourd'hui cette articulation se fait dans une logique de compatibilité. Pourtant, il faut une logique de co-production et de création des stratégies offensives de moyen à long terme, notamment avec les départements limitrophes.
- **La transformation du modèle du développement en Ile-de-France ne se fera pas sans les individus.** Cet enjeu passe par l'acceptabilité, par le changement de comportement des individus et des entreprises.
- **Le SDRIF-E peut contribuer à la création d'un nouveau modèle économique.** Pour ce faire, le changement de comportement des entreprises et la transition du territoire devront être accompagnées.

---

Conclusions des discussions sur la sobriété foncière, la neutralité carbone et l'économie circulaire :

- **Sobriété foncière :**
  - Le foncier est un élément clé pour le développement de l'Île-de-France. Une vision claire et globale du foncier est importante pour concilier sobriété et croissance. Pour ce faire, des pistes d'action ont été proposées :
    - La densification des sites économiques
    - La verticalisation des bâtiments
    - La réutilisation et la reconversion des friches
    - La revitalisation des centres villes
    - La mutualisation des fonciers
- **Neutralité carbone :**
  - L'aménagement économique doit contribuer à la neutralité carbone. L'émission des GES devra être divisée par 6 à l'horizon 2050. Il serait important de :
    - Préserver les terres agricoles (apprendre à faire du développement économique sans extension)
    - Développer la production forestière
    - Co-produire avec les régions voisines
- **Economie circulaire :**
  - Un enjeu important pour le développement de l'économie circulaire est celui du prix. Les coûts associés aux mesures de l'économie circulaire ne sont actuellement pas attractifs

*Restitution de l'atelier 2 : Quelle armature économique construire pour l'Île-de-France à horizon 2040 ?*

**Carole DELAPORTE-BOLLEROT, Chargée d'étude (IPR)**

L'atelier a traité des questions de répartition des activités économiques et de comment mieux articuler les bassins d'emploi et de vie pour répondre aux besoins des entreprises.

Une première réflexion sur la notion du polycentrisme a fait émerger le sentiment commun qu'il faudra dépasser la dualité Est-Ouest qui présidait au précédent SDRIF. L'organisation polycentrique devra être pensée en termes de centre et périphérie, sans exclure les zones rurales de l'Île-de-France.

Le SDRIF-E doit inciter à la complémentarité entre territoires et régions voisines, sans oublier l'Axe Seine.

Un autre enjeu fort de l'articulation des bassins d'emploi et de vie est celui de l'offre de logement et de mobilité. Il est important d'insister sur la qualité du service et la densité des réseaux de transport. Les habitants de l'Île-de-France ont besoin d'un cadre de vie agréable, d'accès aux services publics et aux équipements numériques

### **Compléments de restitution par Dominique MORENO, responsable du Pôle des politiques territoriales et régionales de la CCI Paris Île de France**

L'exigence d'une vision globale entre toutes les composantes de l'activité économique permettra de sortir de la dichotomie Est-Ouest et de construire une région polycentrique équilibrée.

Une coopération entre territoires à l'intérieur et à l'extérieur de l'Île-de-France est importante pour développer l'industrie et la logistique dans la région.

La fracture numérique est aussi un enjeu important pour le rééquilibrage de l'Île-de-France. Le fait de doter le territoire d'une offre numérique pertinente permet d'attirer des nouveaux habitants et d'avoir des nouvelles centralités et quartiers.

#### *Restitution de l'atelier 3 : Quels fonciers clés pour l'Île-de-France ?*

#### **Laurence NOLORGUES, Chargée de projet (IPR)**

3 questions clés ont été abordées dans l'atelier :

1. Quels critères permettent d'identifier et de qualifier les fonciers « stratégiques » ?
  - Les participants ont identifié les critères suivants : la contribution au maintien d'une trame productive en zone dense, la requalification des zones d'activité, la prise en compte des pôles d'enseignement supérieur et le maintien de la fonctionnalité autour des sites agricoles.
2. Comment mobiliser de grands fonciers pour relocaliser ou attirer de nouvelles activités en Île-de-France ?
  - Afin d'attirer et accueillir de nouvelles activités, il est nécessaire d'identifier les sites en extension et de les réserver aux secteurs économiques stratégiques. Le fait que l'industrie productive fonctionne toute la semaine et n'est pas toujours compatible



---

avec l'environnement urbain a été souligné. Par conséquent, le foncier industriel doit rester éloigné du milieu urbain.

- Le foncier en Ile-de-France est accessible par les réseaux de transport et connecté aux réseaux électriques. Ces avantages doivent être valorisés pour attirer de nouvelles activités.
3. Comment répondre aux besoins d'implantation dans la zone dense des nouveaux secteurs de développement économique ?
- La densité et la mixité doivent intégrer l'innovation sur le plan architectural et la programmation de nouveaux projets en Ile-de-France

### **Compléments de restitution par Guillaume TERRAILLOT, DGA de l'EPFIF**

Les échanges ont traité le risque de conflit d'usage dans l'accès au foncier entre les différentes activités économiques en tissu dense (logistiques, activités productives, activités agricoles). Ce risque pourrait être abordé dans le SDRIF-E.

Le SDRIF-E pourrait aussi participer à trouver des solutions pour faciliter et simplifier le processus de portage de projet sur un foncier identifié. La coordination efficace entre les différents acteurs doit être assurée.

Le prix du foncier n'a pas été évoqué dans les échanges. Il ne faudra pas oublier que le foncier a un prix et que l'activité économique qui se développe dessus doit pouvoir le financer.